

Formation TRAVAIL EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Déterminer les risques liés à une opération afin d'assurer sa sécurité et celle de son équipe.
- Réaliser ses missions en toute sécurité.
- Utiliser le harnais et entretenir son matériel.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

PUBLIC CIBLE

L'ensemble des collaborateurs de l'établissement.

PREREQUIS

Aucun pré-requis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestations de formation

LIEU

Intra-entreprise

APPRENANTS

1 collaborateur minimum
10 collaborateurs maximum

DUREE

7 heures
(1 jour)

COMPÉTENCES

1 Connaître la réglementation sur le travail en hauteur :

- Le code du travail.
- Les obligations du chef d'établissement et les organismes de prévention.
- Recommandations de la CNAMTS.

2 Les statistiques :

- Les chiffres liés aux chutes de hauteur, les différents acteurs et les risques liés aux prises de substances.

3 La prévention contre les chutes de hauteur :

- Préparation d'une intervention, choisir les moyens d'accès (passerelle, plateforme de travail ...). Les équipements de protection individuelle et collective.
- Analyse du risque (conditions climatiques).
- Choix et vérification des EPI / EPC, entretien des systèmes d'arrêt de chutes.
- Poste de travail avec protections collectives :
- Echelles ou escabeau, échelles à crinoline, plates-formes individuelle roulantes, passerelles, échafaudages, PEMP.

4 Utiliser le harnais et les systèmes antichute

- Vérifier, ajuster et utiliser les EPI adaptés ; respecter les ancrages.
- Exercices pratiques, balisage et organisation de l'alerte et du secours.
- Ce programme ne forme pas à la conduite de PEMP, au montage d'échafaudages ni aux travaux sur cordes : ces compétences nécessitent des formations spécifiques.